



CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU MERCREDI 22 MARS 2017

EXTRAIT DE DELIBERATION N° 2017-034 / 9.1

Les membres du Conseil Municipal de la Ville de VOIRON, légalement convoqués le 16 mars 2017, se sont réunis en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Julien POLAT, Maire.

Les conseillers présents au nombre de 30 formant la majorité des membres en exercice, le Président déclare, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, que le Conseil Municipal peut délibérer.

Présents : Y. AIFA, Y. ALLARDIN, C. BADREDDINE, J-L. BALLY, N. CHARLETY, M. CHASSON, A. COLLIN, J. COUTURIER, M. DE JAHAM A. FAVIER, G. FAVRE, J. FORTE, A. GAL, B. GATTAZ, B. GRANDCAMP, C. LEBLANC, R. MAZZILLI, L. MOGORE, A. MOREAU, AL. MOTTE, B. PARIS, J. POLAT, R. REVIL, J. ROBERT, B. SARRAT, C. STELLA, N. TAMBORINI, L. TRICOLI, J. VIAL, D. ZAMBON.

Représentés : A. BLANCANEUX, C. MOLLIER-SABET.

Absente : A. GERVASI

La secrétaire de séance désignée est Josette COUTURIER.

OBJET : PATRIMOINE - FONCIER / TRAVAUX ET ENTRETIEN DES BATIMENTS :
Education - Enfance - Demande de subvention à la région Auvergne Rhône-Alpes au titre du programme « Bourgs-Centres et pôles de service » -
Rénovation de la toiture de l'école de la Brunerie

Rapporteur : Bruno Sarrat

EXPOSE : Par délibération en date du 28 septembre 2016, la Région Auvergne Rhône-Alpes a choisi de déployer un plan de soutien à l'investissement des bourgs-centres et des pôles de service. Il s'agit de favoriser des opérations en investissement visant à renforcer l'attractivité communale ou le maintien de services.

Au titre du plan d'investissement de la Ville en 2017, des crédits pour rénover la toiture de l'école de la Brunerie sont inscrits en section d'investissement à hauteur de 200 000 €.

Cette rénovation est importante pour le maintien en bon état du patrimoine scolaire municipal, garanti préalable à toute offre scolaire et périscolaire de qualité.

PROPOSITION :

Vu l'avis de la Commission Finances Administration générale du 14 mars 2017 ;

Le rapporteur propose au Conseil Municipal :

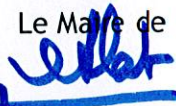
- D'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès la Région Auvergne Rhône-Alpes au titre des crédits du plan de soutien à l'investissement des bourgs-centres et des pôles de services pour le changement de la toiture de l'école de la Brunerie ;
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à ces demandes ;
- Dit que les crédits seront inscrits en recettes d'investissement du budget général.

DECISION : La proposition est ADOPTÉE à l'UNANIMITE (32 POUR)
AINSI FAIT ET DELIBERE

Pour extrait certifié conforme au
registre des délibérations
Acte certifié exécutoire depuis
son dépôt en préfecture.



Le Maire de VOIRON,


Julien POLAT